

1^{er} avril 2017

**Aliments,
Cosmétiques,
PSN, DIN**



- 1. Aliments**
- 2. Cosmétiques**
- 3. Drogues**
- 4. Exemples**

Aliments

Définition Notamment tout article fabriqué, vendu ou présenté comme pouvant servir de nourriture ou de boisson à l'être humain, la gomme à mâcher ainsi que tout ingrédient pouvant être mélangé avec un aliment à quelque fin que ce soit. (food)

Loi sur les Aliments et les Drogues

Usage interne



Cosmétiques

Définition Notamment les substances ou mélanges de substances fabriqués, vendus ou présentés comme pouvant servir à embellir, purifier ou modifier le teint, la peau, les cheveux ou les dents, y compris les désodorisants et les parfums. (cosmetic)

Loi sur les Aliments et les Drogues

Usage externe
Déclaration Cosmétique requise



Drogues

Définition Sont compris parmi les drogues les substances ou mélanges de substances fabriqués, vendus ou présentés comme pouvant servir :

- a) au diagnostic, au traitement, à l'atténuation ou à la prévention d'une maladie, d'un désordre, d'un état physique anormal ou de leurs symptômes, chez l'être humain ou les animaux;
- b) à la restauration, à la correction ou à la modification des fonctions organiques chez l'être humain ou les animaux;
- c) à la désinfection des locaux où des aliments sont gardés. (drug)

Loi sur les Aliments et les Drogues

Ingrédient Médicinal + Allégation de Santé

Usage interne ou externe

Licence #DIN requise



Drogues

Produit de santé naturel

Substance mentionnée à l'annexe 1*, (...), remède homéopathique ou remède traditionnel, qui est fabriqué, vendu ou présenté comme pouvant servir :

- a) au diagnostic, au traitement, à l'atténuation ou à la prévention d'une maladie, d'un désordre, d'un état physique anormal, ou de leurs symptômes chez l'être humain;
- b) à la restauration ou à la correction des fonctions organiques chez l'être humain;
- c) à la modification des fonctions organiques chez l'être humain telle que la modification de ces fonctions de manière à maintenir ou promouvoir la santé.

La présente définition exclut les substances mentionnées à l'annexe 2 (...). (natural health product)

Règlement sur les Produits de Santé Naturels

Ingrédient Médicinal listé* + Allégation de Santé

Usage interne ou externe

Licence #NPN requise



Exemple : Canneberge (*Vaccinium macrocarpon*)

Poudre de Canneberge = **ALIMENT**

Forme = poudre

Pas d'allégation de santé

Étiquetage réglementé avec les valeurs nutritionnelles



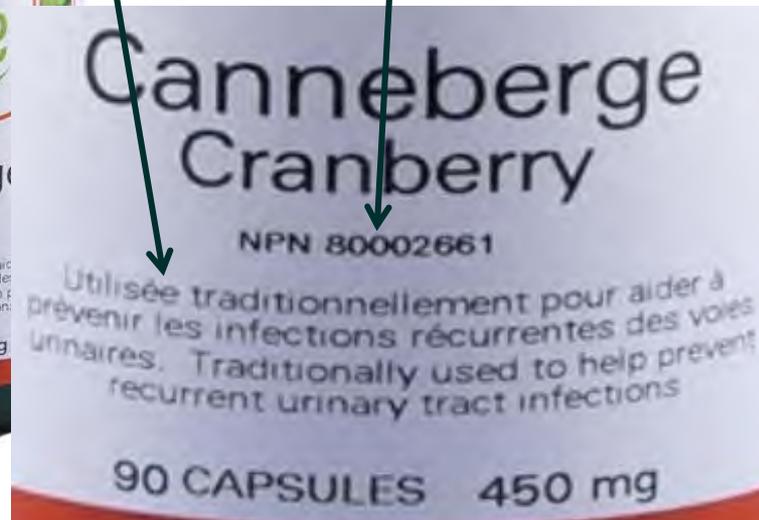
Exemple : Canneberge (*Vaccinium macrocarpon*)

Poudre de Canneberge = **PRODUIT DE SANTÉ NATUREL**

Forme = poudre

Allégation de santé

Étiquetage réglementé avec #NPN



Exemple : Canneberge (*Vaccinium macrocarpon*)

Poudre de Canneberge = **PRODUIT DE SANTÉ NATUREL**

Forme = poudre

Allégation de santé

Étiquetage réglementé avec #NPN

Posologie, Durée d'utilisation

Ingrédients Médicinaux et Non-Médicinaux etc.

Posologie:

Prendre 1 capsule 2 fois par jour avec de l'eau.

Ingrédient médicinal:

Chaque capsule contient 450mg jus de fruit en poudre de vaccinium macrocarpon (Canneberge).

Ingrédient non-médicinaux:

Capsule gélatine, stearate de magnésium, cellulose.

Durée d'utilisation:

Utiliser pendant 4 semaines au minimum pour ressentir les effets bénéfiques.

Précautions/Avertissements:

Consulter un praticien de soins de santé avant l'utilisation si vous avez déjà souffert de calculs rénaux ou si vous prenez des anticoagulants; si les symptômes persistent. Garder hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser si le sceau intérieur sous le bouchon est brisé.

Exemple : Canneberge (*Vaccinium macrocarpon*)

Extrait de fruit de Canneberge = **COSMÉTIQUE**

Forme = poudre

Allégation cosmétique

Étiquetage réglementé avec liste INCI



Ingrédients : aqua/water/eau, methylpropanediol, glycerin, anthemis nobilis flower water, vaccinium macrocarpon (cranberry) fruit extract, oleth-20, acrylates/c10-30 alkyl acrylate crosspolymer, phenoxyethanol, oleth-10, panthenol, parfum/fragrance, sodium hydroxide, tetrasodium edta, sodium benzoate, citric acid, potassium sorbate, ci 17200 (red 33), ci 19140 (yellow 5)

Exemple : Protection Solaire PSN

CRÈME SOLAIRE FPS 45

Ingrédients Médicinaux:

Oxyde de Zinc 7.7%

Dioxyde de Titane 8%

Ingrédients Non-Médicinaux:

Aqua/Water/Eau, Cetearyl Alcohol, Coco-Glucoside, Coconut Alcohol, Glyceryl Caprylate, Glyceryl Undecylenate, Hydroxystearic Acid, Magnesium Aluminium Silicate, Polyglyceryl-6 Polyricinoleate, Propanediol, Squalane, Trioctyldodecyl Citrate, Vaccinium Macrocarpon (Cranberry) Fruit Extract, Xanthan Gum.

Exemple : Protection Solaire DIN

LAIT PROTECTEUR FPS 30

Ingrédients Médicinaux:

Octocrylène 10%

Octinoxate 7.5%

Oxybenzone 5%

Avobenzone 3%

Ingrédient Non-Médicinaux: Acrylamide/ Sodium Acryloyldimethyl Taurate Copolymer, Ammonium Acryloyldimethyltaurate/VP Copolymer , Aqua / Water / Eau, Butylene Glycol, C 12-15 Alkyl Benzoate, Caprylhydroxamic Acid, Caprylyl Glycol, Dicaprylyl Carbonate, Disodium EDTA, Ethylhexylglycerin, Glycerin, Glycerol Stearate, Helianthus annuus (Sunflower) Seed Extract, Isohexadecane, Parfum / Fragrance, PEG-100 Stearate , Phenoxyethanol , Polymethyl Methacrylate, Polysorbate 80, Potassium Cetyl Phosphate, Sorbitan Oleate, Sorbitan Stearate, Tocopherol, Tocopheryl Acetate, Vaccinium Macrocarpon (Cranberry) Fruit Extract, VP/Eicosene Copolymer

